

Le Peuple Lévis, 31 mars 2011, page 4

Maraudage et climat d'insécurité dans les établissements de santé

Pierre Duquet - redaction.levis@hebdomaire.com

La fusion de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du CSSS du Grand Littoral suscite beaucoup d'inquiétude auprès du personnel syndiqué de diverses catégories dans les deux établissements. C'est dans ce climat que les syndiqués doivent de plus, décider de changer ou non d'allégeance syndicale, d'ici l'automne prochain.

La fusion de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du CSSS du Grand Littoral (CSSS Alphonse-Desjardins), bien qu'officielle, n'est pas pour autant concrétisée administrativement et techniquement. Le processus devrait s'étendre sur plusieurs mois. Ce contexte soulève plusieurs craintes au sein des employés et, selon les représentants des deux associations syndicales, le niveau d'inquiétude est élevé dans les deux établissements fusionnés.

En outre, l'Hôtel-Dieu de Lévis s'applique au même moment à réduire son déficit de près de 9 M\$. Il aurait été réduit de 4 M\$, l'an dernier, et devrait l'être d'autant cette année. Cette course à la réduction

du déficit aurait jusqu'ici entraîné des suppressions de postes chez les techniciens, selon Christine Fortier, représentante politique de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

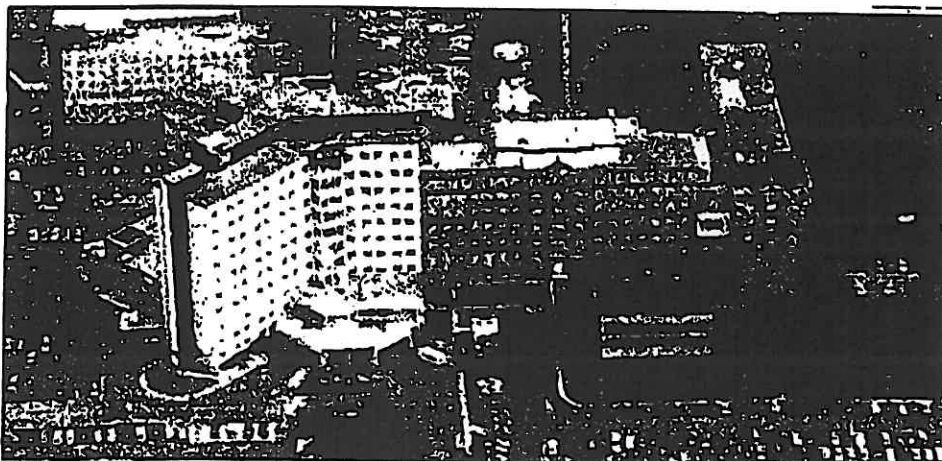
«Nous faisons des interventions auprès du directeur général, explique Mme Fortier, pour que les équipes soient restaurées. Présentement, il y a une situation qui se généralise parmi nos troupes et il y a des gens qui vont partir en congé maladie. Je suis très inquiète de l'état des troupes avec ces compressions budgétaires».

Autres préoccupations au CSSS

De son côté, Carl Reinhardt, président du Syndicat québécois des employés de service de la FTQ au CSSS du Grand Littoral, affirme même que les administrateurs de l'établissement ne savent plus sur quel pied danser. «Est-ce qu'ils vont rester dans l'organisation, questionne M. Reinhardt, va-t-on créer des sous-directeurs d'un sous-groupe? On n'en a aucune idée.» Le président est aussi préoccupé par les économies qu'on promet de réaliser avec la fusion.

«Je cherche encore où ils vont faire des économies, dit-il, s'ils en font, ça va être dans la direction.» Et s'il devait en avoir, M. Reinhardt, espère qu'elles serviront à améliorer les soins de santé comme l'a indiqué le ministre Yves Bolduc, lors de son récent passage à Lévis. En attendant, le maraudage syndical va suivre son cours dans ces deux établissements où l'APTS, la FTQ et la SCN sont représentées.

Selon la Loi 30 concernant les unités de négociation, il ne pourra y avoir plus d'un syndicat pour une même catégorie de salariés au sein du CSSS Alphonse-Desjardins.



L'Hôtel-Dieu de Lévis aux prises avec la fusion et le déficit.

Pierre Duquet

